

Réseau des GRETA de l'académie de Versailles

CERTIFICATION PIX

GRETA du Val d'Oise (95)

SARCELLES - APP (Atelier de Pédagogie Personnalisée)

OBJECTIFS

[Se certifier | Pix](#)

CONTENU

Les sessions de certification ont lieu au GRETA du VAL D'OISE, 12 avenue du 8 mai 1945 à SARCELLES.

Une session dure 2 heures et coute 70,80 euros.

TAUX DE RÉUSSITE

Taux de réussite à la certification PIX : 90
% (Sur l'année 2022)

PUBLICS

- Individuel

DURÉE

De 2 h

DATES

Date de début : 13 février 2026

Date de fin : 13 février 2026

PRÉ-REQUIS

Sans diplôme

- Avoir créé son compte PIX et être certifiable (à vérifier sur son compte)
- S'inscrire au préalable (pas d'inscription le jour de la session)

NIVEAU DE SORTIE

Sans niveau

VALIDATION

- Certification
Certification Pix

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cours du jour

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluations formelles et informelles

Auto-évaluation

Passage de la certification Pix en fin de parcours

Une attestation de formation et de compétences est remise à chaque bénéficiaire en fin de parcours

POURSUITE D'ACTIVITÉS

Cette formation permet d'obtenir une certification reconnue par l'État et le monde professionnel. Elle permet d'atteindre l'équivalent du niveau 3 dans 5 compétences, soit 120 pix (valeur professionnalisante de la certification selon France Compétence).

La certification PIX permet de mesurer des compétences numériques transversales, communes à l'ensemble des domaines et des secteurs d'activité et favorise l'insertion professionnelle.

Le GRETA du Val d'Oise est centre agréé pour le passage de la certification.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Prochaine session : vendredi 13 février 2026 à 14h

COÛT

70,80 €

FINANCEMENT

- Auto-financement

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Développement professionnel et personnel
- Informatique et télécommunication

CONTACT

Accueil GRETA du Val d'Oise

01 34 48 59 00

contact@greta-95.fr

RÉFÉRENT HANDICAP

Christine MATIAS

contact@greta-95.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Un apprenant en situation de handicap peut bénéficier de divers aménagements (matériel et/ou pédagogique) dans le cadre de sa formation.

Les équipes sont sensibilisées et mobilisées à l'accueil et à l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Une demande de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) pourra être demandée auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du département de résidence.

